

Gaz de schiste & co. : No Gazaran

samedi 5 mars 2011, par [NPA / NPA l'Anticapitaliste](#) (Date de rédaction antérieure : 3 février 2011).

Sommaire

- [DU GAZ DANS L'EAU](#)
- [AVANCER EN RECULANT OU LA](#)
- [EXPLOITATION DES SABLES \(...\)](#)
- [MENACES CONTRE L'AGRICULTURE](#)

En France, on n'a pas de pétrole, mais on a... des gaz de schiste. Nouvelle ruée vers l'or, pour une source d'énergie non renouvelable et très polluante, les permis d'exploration se multiplient, quitte à bousculer quelques règlements et passer outre l'avis des populations et des élus locaux. Face à la disparition progressive des énergies fossiles, ces nouvelles recherches puis l'exploitation des gaz de schiste ne sont motivées que par les appétits démesurés et incontrôlés des dirigeants et des actionnaires des multinationales de l'énergie. Face aux dangers et à la fuite en avant énergétique du capitalisme, il est pourtant nécessaire de laisser ces gaz dans le sol. La résistance s'organise, et la première manifestation d'ampleur a réuni près de 20 000 personnes en Ardèche le 26 février dernier.

DU GAZ DANS L'EAU

Gaz de schiste, gaz de houille, gaz de réservoir compact sont trois types de réserves « non conventionnelles » de gaz naturel. Contrairement aux réserves conventionnelles, facilement exploitables, les réserves non conventionnelles sont situées dans des gisements peu accessibles ou peu perméables. Il existe également des réserves non conventionnelles de pétrole (sables bitumineux, pétroles lourds, schistes bitumineux), mais à la différence des gaz, leur transformation en produits commerciaux après leur extraction nécessite un traitement chimique lourd.

L'exploitation des réserves de gaz non conventionnelles a été rendue possible par le développement de techniques d'extraction, combinant la fracturation hydraulique et le forage horizontal. Le procédé consiste à :

- 1) forer un puits, d'abord vertical puis horizontal (afin d'augmenter la surface de contact avec la couche exploitée),
- 2) y injecter un fluide sous haute pression (composé d'eau et/ou d'air ainsi que de nombreux additifs chimiques), afin de fracturer la roche initialement compacte et peu perméable.
- 3) injecter dans les fractures créées un « proppant » (un agent de soutènement composé de sable, microbilles de céramique...) afin d'éviter leur fermeture,
- 4) extraire le gaz issu des fractures par pompage du fluide de fracturation. Cette technique consomme beaucoup d'eau : chaque forage nécessite l'utilisation de 7 à 15 millions de litres pour faire pression sur la roche et l'éclater. Elle est également très polluante :

- contamination des eaux : l'eau envoyée pour faire éclater la roche contient, outre du sable, moult produits chimiques (polyacrylamide, isopropanol, xylène sulfonate de sodium...). Si près de la moitié de cette eau est récupérée dans des bassins de décantation, le reste, produits chimiques inclus, demeure dans le sous-sol, la roche et les nappes. De plus, dans nombre de régions où l'on prospecte, les nappes phréatiques sont importantes, plusieurs rivières y prennent leur source, comme dans le Larzac ;

- contamination de l'air : rejet de gaz sulfurés, de CO₂ et de méthane (23 fois pire que le CO₂ en ce qui concerne l'effet de serre), flux continus de plusieurs centaines de camions par forage) ;

- dégradation du terrain autour du forage. Pour chacun, on peut répéter l'opération de fracturation (c'est-à-dire l'injection des 7 millions de litres d'eau) plus d'une dizaine de fois, ce qui augmente encore la quantité d'eau nécessaire. De plus, un seul forage ne suffit pas puisqu'il s'agit d'éclater des roches et non de pomper un liquide, il peut donc y avoir jusqu'à un puits de forage tous les 300 mètres. À la modification et la fragilisation du sous-sol s'ajoute donc une dégradation des paysages, des lieux de vie et d'habitat de la faune et de la flore. Pour que l'extraction en vaille la peine, c'est un trafic et une exploitation intensifs qu'il faut promettre, avec tous les risques de manque d'entretien et de laisser-aller quant aux réparations propres aux capitalistes et nécessaires aux profits. Les fuites sont quasi inévitables. Sans compter le réseau de gazoducs à construire pour acheminer le gaz !

L'article 27 du Grenelle de l'environnement qui parle de « garantir l'approvisionnement durable en eau de bonne qualité propre à satisfaire les besoins essentiels des citoyens » et le code de l'environnement qui impose l'avis et la participation des citoyens sur de tels projets deviennent d'inutiles gadgets quand il s'agit d'imposer aux populations une fuite en avant énergétique.

AVANCER EN RECULANT OU LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DU GOUVERNEMENT

Les gaz de schiste sont le dernier avatar de la politique du gouvernement, qui peut sans vergogne tenir un discours en accord avec la politique européenne favorable au développement des énergies renouvelables (ER), et mener en réalité une stratégie rétrograde et productrice de gaz à effet de serre (GES) basée sur le nucléaire et les hydrocarbures. En effet, difficile de conduire une politique pronucléaire tout en développant les ER comme le font nos voisins : Allemagne, Danemark, Espagne pour ne citer que les champions.

On pratique assidûment le grand écart. D'un côté les conciles sur l'environnement (le Grenelle qui a donné les lois Grenelle I et II) et les belles mesures qui se succèdent comme autant de preuves de notre bonne volonté nationale (loi du « facteur 4 » [1], principe constitutionnel de précaution, charte de l'environnement [2]...). On nous fait croire à une stratégie nationale en pointe sur la question de l'énergie et de la réduction des GES, forte d'une avance stratégique donnée par notre parc hydroélectrique. De l'autre côté, nos gouvernants mènent une politique de sape systématique de la réorientation énergétique et industrielle, et évitent soigneusement de porter le débat sur la place publique. Les faits et décisions parlent d'eux-mêmes.

Depuis plusieurs années le gouvernement déploie une politique offensive commerciale et stratégique sur l'énergie électronucléaire qui s'avère ruineuse pour la recherche comme pour le budget.

Les énergies renouvelables peinent à émerger. Les filières comme l'éolien, le solaire et le biogaz sont victimes d'une législation très restrictive, d'un manque de clarté et de continuité dans l'orientation stratégique. Une des premières décisions du nouveau gouvernement a été d'imposer un

moratoire du tarif subventionné pour le solaire, brisant net l'élan d'une des seules filières en développement et créatrice d'emplois dans le domaine de l'énergie.

En parallèle, une stratégie de relance de l'industrie des hydrocarbures était établie de longue date, notamment par l'accord pour des permis d'exploration pour des gaz de schiste sur pratiquement 50 000 km², soit un peu moins d'un dixième du territoire métropolitain.

Voilà la stratégie de l'État : limiter au maximum l'expansion rapide les nouvelles filières de l'énergie, non maîtrisées par notre lobby industriel national aux méthodes colbertistes d'ingénieurs centraliens. Puis ouvrir grand les portes au nouveau (et dernier ?) rebond des énergies pétrolières et gazières, porté par nos fameux « fleurons industriels » que sont Total et GDF-Suez. Ce n'est nullement un hasard si ces deux compagnies ont obtenu les permis les plus importants et les plus prometteurs dans le sud de la France et qu'elles se sont associées à des entreprises américaines expérimentées dans la technique du puits horizontal et de la fracturation hydraulique, nécessaire pour exploiter les gaz de schiste [3]. Total E&P France demande actuellement une extension du permis d'exploration de Montélimar, tandis que Schuepbach Energy vient de déposer une demande dans le Var, englobant une grande part du parc du Lubéron.

Tout cela au nom d'une sacro-sainte et mythique « indépendance énergétique » qui n'a jamais existé, alors qu'il faudrait nous tourner résolument vers d'autres modes de fonctionnement. Tout cela dans une opacité propre au fonctionnement de l'État sur les « grandes questions stratégiques ».

Les ingénieurs des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), lorsqu'ils sont sollicités par les collectifs de résistance à l'exploitation des gaz de schiste, relaient impassiblement le message manichéen des tenants du libéralisme et de la croissance à tout crin : ou les gaz de schiste ou l'abandon de la société industrielle... Pourquoi en effet se priver d'une telle manne si on peut le faire proprement ? Et puis, il faut avoir confiance dans l'appareil administratif français, qui ne laissera jamais passer des horreurs écologiques comme aux USA !

Malheureusement, l'histoire en France et ailleurs montre bien qu'en dernier ressort, c'est toujours le contribuable qui subit les dégâts et qui paie les programmes de dépollution. Il suffit de voir les cas récents en France de l'amiante, des mines de plomb, zinc et autres ressources comme l'or ou l'uranium. Dans l'ensemble, les entreprises disparaissent et l'État prend tout son temps pour réparer les dommages, qui sont parfois irréversibles à l'échelle de plusieurs générations. L'histoire montre aussi que l'appareil politique et les grands corps d'État sont en collusion très proches.

Alors plutôt que de les croire sur parole, jouons le principe de la prévoyance, refusons les gaz de schiste et passons à autre chose !

Notes

1. Loi Pope du 13 juillet 2005, qui stipule que la France doit diviser sa consommation d'énergie par quatre d'ici 2050, jugée irréaliste par les ONG environnementalistes du fait du manque de traduction de cette loi en mesures concrètes et en une véritable politique de la sobriété et de l'efficacité.

2. Inscrite dans la Constitution en 2004.

3. Voir animations et dossiers sur <http://app.owni.fr/gaz/> et d'autres sites militants tels que www.gazdeschiste-cevennes.com

EXPLOITATION DES SABLES CANADIENS ET DES GAZ ÉTATSUNIENS : UN BILAN ACCABLANT

L'Amérique du Nord a un train d'avance dans la folie extractive. Depuis de nombreuses années, le Canada a engagé l'exploitation des sables bitumineux (tar sands) en Alberta, et les États-Unis se sont lancés dans l'exploitation des gaz de schiste (gas shale). La situation écologique et sociale qui en découle est sans appel.

En juillet 2010, un comité parlementaire canadien a mis au secret un rapport relatif à l'exploitation des sables bitumineux, allant jusqu'à faire détruire les copies du document.

Cet épisode ahurissant est à la mesure du désastre qu'il convient d'étouffer pour poursuivre la juteuse exploitation en cours, qui bénéficie du soutien des principaux partis politiques du pays. L'extraction des sables est la source de gigantesques quantités de déchets toxiques stockés dans des bassins de décantation couvrant une surface de 170 km² le long de la rivière Athabasca. Ces bassins fuient et polluent la rivière mettant en danger les populations qui dépendent étroitement de son écosystème, parmi lesquels des communautés de peuples premiers.

Cette pollution concerne aussi les aquifères. La toxicité est telle qu'un oiseau se posant sur ces bassins risque d'en mourir. Le taux de cancers, de maladies cardiovasculaires et respiratoires dans les populations environnantes est en forte croissance. Sans compter que l'exploitation des sables est réalisée par le biais de l'importation massive de main-d'œuvre mexicaine, philippine et chinoise, employée sous un statut très précaire de « travailleur étranger temporaire » dont les conditions de travail, difficiles à étudier, ont tout l'air d'être catastrophiques. L'extraction des sables nécessite un déplacement de matière et l'utilisation de ressources proprement délirants : deux tonnes de sable ne génèrent qu'un seul baril de brut après avoir utilisé au moins trois barils d'eau.

Une seule des quatre grandes mines d'Alberta a déjà déplacé une quantité de sol supérieure au volume de la grande pyramide de Kheops, de la grande muraille de Chine, du canal de Suez et des dix plus grands barrages du monde réunis ! La destruction de paysages, de forêts, d'habitats naturels et de biodiversité qui en résulte est difficilement évaluable. Enfin, l'extraction des sables engloutit l'équivalent de la consommation en gaz naturel de 3 millions de ménages canadiens et engendre l'émission de trois fois plus de gaz à effet de serre que celle de pétrole conventionnel. Et au final, tout cela pour produire une énergie fossile dont la combustion va encore accroître ces émissions.

Plus au sud, la folie extractive n'est pas en reste. L'exploitation de gaz de schiste aux États-Unis a littéralement explosé depuis dix ans provoquant là encore des dégâts écologiques et sociaux considérables. Premier problème, comme pour les sables, la pollution des eaux souterraines et ses conséquences sur la faune, la flore et les hommes. La quantité d'eau utilisée est énorme (chaque fracturation consomme 7 à 15 millions de litres et chaque puits peut être fracturé jusqu'à quatorze fois), et seule une partie de l'eau est récupérée, 20 % au moins restant dans le sol. L'étanchéité du circuit d'extraction par rapport aux aquifères est tellement peu assurée qu'à certains endroits l'eau du robinet, saturée de gaz, prend feu. Et si le gaz passe, c'est aussi le cas des produits chimiques utilisés en grand nombre.

En dépit du secret gardé par les compagnies sur les produits utilisés, on sait que beaucoup d'entre eux sont très dangereux pour la santé humaine. Plusieurs cancérogènes ont par exemple été identifiés. En Arkansas, une multiplication de mini-séismes a été observée, dont de nombreux spécialistes pensent qu'ils résultent directement de l'activité de fracturation. Ils entraîneraient la libération de gaz et vapeurs toxiques expliquant la mort brusque et massive d'oiseaux et de poissons,

observée dans cet État américain. L'extraction des gaz de schiste est enfin très polluante : l'activité du gisement de Barnett Shale au Texas provoque autant de pollution que le trafic automobile de la ville proche de 725 000 habitants. Et tout cela encore une fois pour produire de l'énergie sale, génératrice de gaz à effet de serre.

Que la triste expérience d'outre-Atlantique vienne donc renforcer notre détermination !

MENACES CONTRE L'AGRICULTURE

L'exploitation des gaz de schiste impose une destruction massive des pratiques sociales et agricoles de la région qu'elle concerne. Ce changement d'objectif de production engendre des modifications importantes dans le mode de vie et l'activité locale. Toute la région concernée est vouée à une tâche : fournir des gaz de schiste.

C'est exactement ce qui se passe pour le pétrole, dont la production massive aboutit à la régression de tous les autres secteurs économiques, en particulier du secteur agricole. Au niveau national, on continue de régresser sur la question de la souveraineté alimentaire pour promouvoir une hypothétique indépendance énergétique à court terme (le gaz est fossile et épuisable) qui plus est polluante.

La casse du tissu local est à peine prise en compte dans les projets d'exploitation de gaz, il existe un réel mépris pour les paysans, les artisans et plus généralement tous ceux qui vivent dans et de la région. Seuls les pôles urbains comptent comme espaces de vie. Les terres sont confisquées, comme au bon temps de la royauté, pour l'appétit des princes et d'une certaine caste de capitalistes. L'agriculture et la production artisanale, les services et même le tourisme seront en grande partie détruits par cette activité énergivore : c'est une région rendue méconnaissable. La destruction répétée de la biodiversité sauvage et domestique, l'endommagement irréversible des écosystèmes et agrosystèmes locaux et spécifiques ne seront jamais compensés par l'exploitation des gaz de schiste !

De plus, l'extraction de gaz génère peu d'emplois locaux (spécialisation des cadres et pour le reste recherche de main-d'œuvre sous payée, au meilleur marché) et apporte très peu de recettes pour l'État et pour la région.

Dans le cas du projet de l'est du Bassin parisien (Doué en Seine-et-Marne et Château-Thierry dans l'Aisne), la firme texane Treador1, à qui a été accordé le permis d'exploration dans le bassin et qui doit débiter ses forages à partir du 15 avril 2011, en prévoyant un baril à 1, 72 \$, compte s'accaparer 59, 5 % des profits... Les taxes reversées à l'État et à la région rapporteraient 20 fois moins que les profits des actionnaires ! Une aubaine annoncée pour une activité qui par ailleurs coûte encore plus cher que ce qu'elle rapporte.

L'avenir nous commande, non pas de détruire (ou pomper) le potentiel de la nature et de ses ressources, mais d'inscrire nos activités dans les paysages en accord avec les possibilités naturelles de chaque région. Le tissu socio-économique est plus riche sans gaz de schiste qu'avec. Enfin, ces décisions gouvernementales, loin des besoins sociaux locaux, montrent combien il est nécessaire de se tourner vers la sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables propres. Nous n'imposerons cette politique que par une nationalisation des grands groupes énergétiques, permettant de refonder un service public de l'énergie, décentralisé, géré démocratiquement par les salariés et les usagers.

Note

1. Dont le vice-président est J. Balkany, demi-frère de l'élus de Levallois et grand ami de Sarkozy.

* Entre 15 et 20 000 personnes se sont rassemblées à Villeneuve-de-Berg, en Ardèche, à l'appel du collectif départemental de lutte contre la prospection du gaz de schiste. Les populations locales mais aussi des représentants de collectifs d'autres départements ont montré de façon éclatante par cette mobilisation impressionnante leur opposition à ce projet pour lequel elles n'ont pas été consultées. Cette manifestation marque une étape dans la mobilisation. Nul doute que d'autres suivront.

P.-S.

* Publié dans : Hebdo Tout est à nous ! 92 (03/03/11).